



ROYAUME DE BELGIQUE

Ministre des Classes Moyennes,  
des PME, des Indépendants, de l'Agriculture,  
des Réformes institutionnelles et du  
Renouveau démocratique

Bruxelles, 12 MAI 2021

Hélène Schamps  
Conseillère  
[helene.schamps@clarinval.belgium.be](mailto:helene.schamps@clarinval.belgium.be)

Monsieur Benoît Dejemeppe  
Président de l'Ordre des Médecins  
Place de Jamblinne de Meux 34 - 35  
1030 Bruxelles

Votre courriel du

Vos références

Nos références

Annexe(s)

DC/GD/HS/4959

1

à mentionner dans toute correspondance

## Objet : Projet de soutien mental aux travailleurs indépendants en détresse

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de vous contacter dans le cadre d'un projet pilote visant à soutenir psychologiquement les travailleurs indépendants en détresse.

Comme vous le savez, la pandémie Covid-19 éprouve rudement la santé physique mais aussi la santé mentale de la population.

Les travailleurs indépendants en particulier subissent les mesures de fermeture, ou autres contraintes, prises pour lutter contre le virus qui les touchent financièrement et met à mal leur travail. Parmi les personnes à haut risque en matière de détresse psychologique, les indépendants constituent de ce fait un groupe particulièrement sensible.

C'est en réponse en ce constat que le Ministre de la Santé publique et moi-même avons créé une nouvelle offre de soutien psychologique dédiée aux travailleurs indépendants, via un projet pilote national d'un an coordonné par une ASBL dénommée « Un pass dans l'impasse ».

Le Comité de l'assurance de l'INAMI a ainsi approuvé une convention en vertu de laquelle l'assurance obligatoire soins de santé intervient dans le prix des séances psychologiques à destination des personnes disposant d'un statut de travailleur indépendant (ou qui l'avait à l'apparition de la pandémie, soit le 14/03/2020).

Ce projet permet donc aux travailleurs indépendants de pouvoir prétendre à un maximum de 8 séances gratuites chez un psychologue/orthopédagogue participant au projet (conventionné via l'asbl).



Le projet a pour objectif de faciliter l'accès aux soins. Le travailleur indépendant peut obtenir une aide psychologique de différentes façons :

- Au départ d'une ligne d'écoute gratuite spécifique pour les indépendants en détresse (0800/300.25);
- Une prise de contact est aussi possible par le lancement d'une alerte vers l'asbl par une « sentinelle ». Ces sentinelles peuvent être des lignes d'aide/assistance existantes, mais aussi des personnes que les travailleurs indépendants côtoient dans leur travail et qui sont formés à détecter leur détresse comme les caisses d'assurances sociales, les avocats, les CPAS, etc... A toutes fins utiles, je vous transmets la fiche d'informations concernant les sentinelles.
- Le psychologue ou orthopédagogue clinicien qui a adhéré au projet peut également faire office de sentinelles et poursuivre la prise en charge.

Les médecins étant en contact étroit avec leurs patients et donc leur détresse, il nous a semblé important de nous assurer qu'ils connaissent l'existence de ce nouveau dispositif.

De la sorte, les médecins pourront ainsi aiguiller leurs patients indépendants et en détresse, vers ce soutien.

Mes collaborateurs restent ainsi à votre disposition pour tous compléments d'information. L'asbl « un pass dans l'impasse » (081/777.870 ou par mail à [alert@un-pass.be](mailto:alert@un-pass.be)) est également disponible pour toutes questions éventuelles.

Je vous remercie d'avance pour votre retour et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma parfaite considération.



**David CLARINVAL**



## DISPOSITIF DE SOUTIEN POUR LES INDÉPENDANTS EN DÉTRESSE



Madame, Monsieur,

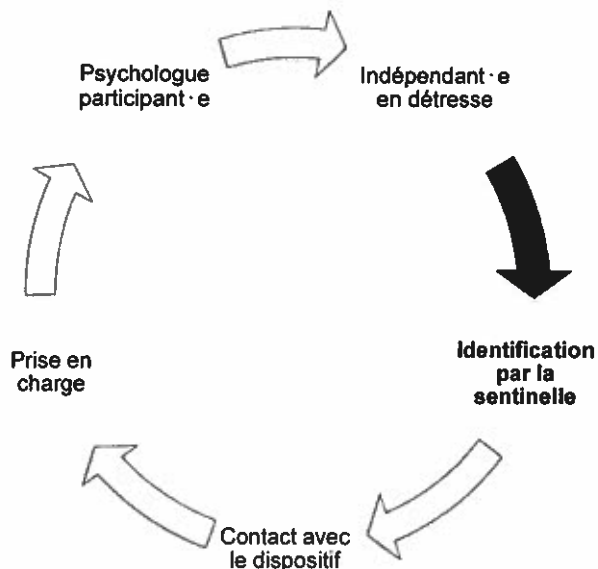
En raison de la pandémie COVID-19, la **santé mentale** de toute la population est fortement fragilisée.

Parmi les personnes à haut risque en matière de détresse psychologique, voire de passage à l'acte suicidaire, les **indépendant·e·s** constituent un groupe particulièrement sensible.

En réponse à ce constat, le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique et le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires Sociales et de la Santé publique ont créé une **offre de soutien psychologique** supplémentaire et dédiée aux travailleur·se·s indépendant·e·s, via un projet pilote d'un an coordonné par l'ASBL « Un pass dans l'impasse ».

Au départ d'une **ligne d'écoute gratuite** spécifique pour les indépendants en détresse (**0800/300.25**) ou d'une **alerte** déclenchée par une **sentinelle**, l'indépendant·e pourra bénéficier de séances de soins psychologiques entièrement gratuites auprès d'un·e psychologue ou orthopédagogue clinicien·ne agréé·e à raison de maximum **8 séances**.

En résumé :





### Devenir une sentinelle :

- *Pour qui ?*  
Pour toute personne en contact avec un public d'indépendant·e·s
- *Pourquoi ?*  
Dans l'objectif de **détecter** les indépendant·e·s en détresse afin de diminuer le risque de développer un trouble psychique et le risque de suicide
- *Comment ?*  
En déclenchant une **alerte** sur un formulaire en ligne (JotForm), la sentinelle va jouer un rôle de **relais** entre l'indépendant·e en détresse et une prise en charge psychologique adaptée à ses besoins et à sa localisation

### Modalités pratiques :

Participation à une **sensibilisation gratuite d'1/2 journée** par visioconférence permettant de :

- **Repérer** un indépendant·e en détresse ;
- **Déclencher** une alerte afin de mettre en action le dispositif ;
- **Se familiariser** à la détresse psychologique et s'outiller pour y faire face.

Ces sensibilisations peuvent être organisées par structure/service avec un nombre de **15 personnes maximum** par session.

Votre participation est essentielle pour faire de cette démarche innovante, une réussite. En effet, le dispositif repose sur la **contribution centrale et proactive du réseau des sentinelles** pour venir en aide aux indépendant·e·s fragilisé·e·s.

Si le projet vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec l'ASBL « Un pass dans l'impasse » par téléphone au **081/777.870** ou par mail à [alert@un-pass.be](mailto:alert@un-pass.be)

Nous vous signalons aussi que l'Université de Liège et la KU Leuven font également partie de ce projet. Chacune de ces deux Universités se sont proposées pour étudier différents aspects de notre dispositif de soutien pour les indépendants. Ces deux études porteront sur ces différentes thématiques :

- Indépendant
- La sentinelle et le psychologue
- Coûts et bénéfices

En tant qu'acteur de ce projet, vous pourriez être recontactés prochainement afin de participer à une enquête en ligne.

**Nous vous remercions de votre attention et espérons pouvoir vous compter très bientôt comme nouvelle sentinelle de notre Dispositif de soutien pour les indépendant·e·s en détresse !**







Mevrouw, meneer,

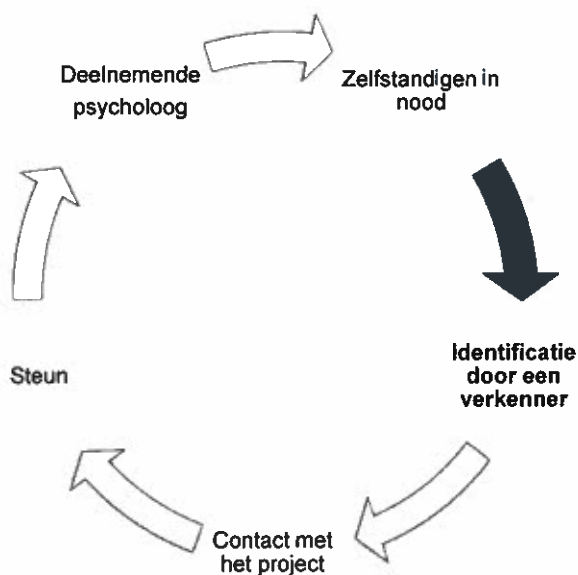
Als gevolg van de COVID-19 pandemie is de **geestelijke gezondheid van de gehele bevolking** ernstig aangetast.

Onder de mensen die een groot risico lopen op psychische problemen of zelfs op zelfmoord, vormen **zelfstandigen** een bijzonder gevoelige groep.

In antwoord op deze vaststelling hebben de minister van Middenstand, KMO en Landbouw, Institutionele Hervormingen en Democratische Vernieuwing en de vice-eerste minister en minister van Sociale Zaken en Volksgezondheid een bijkomend **aanbod voor psychologische begeleiding** van zelfstandigen in het leven geroepen, via een proefproject van één jaar dat door de VZW "Un pass dans l'impasse" wordt gecoördineerd.

Via een specifieke **gratis hulplijn** voor zelfstandigen in nood (**0800/300.25**) of via een **alarm** geactiveerd door een **verkenner** of rechtstreeks door een geconventioneerde klinisch psycholoog of orthopedagoog, zal de zelfstandige gedurende maximaal **8 sessies** geheel gratis psychologische hulp kunnen krijgen van een erkende klinisch psycholoog of orthopedagoog.

**Samengevat:**







### Een verkenner worden:

- *Voor wie?*  
Voor iedereen die contact heeft met een zelfstandig publiek
- *Waarom?*  
Met als doel zelfstandigen in nood **op te sporen** om het risico op het ontwikkelen van een psychische stoornis en het risico op zelfmoord te verkleinen
- *Hoe doe je dat?*  
Door een **alarm** te activeren op een onlineformulier (JotForm), zal de verkenner als een **tussencontact** werken tussen de zelfstandige in nood en een psychologische zorg aangepast aan zijn behoeften en locatie.

### Praktische zaken :

Deelname aan een **gratis bewustmakingsessie van een halve dag** via videoconferentie die het volgende mogelijk maakt :

- **Het herkennen van een zelfstandige in nood ;**
- Een **alarm** activeren om het project te beginnen ;
- **Over psychologische nood te leren en hoe ermee om te gaan.**

Deze bewustmakingssessies kunnen per structuur/afdeling worden georganiseerd met een **maximum van 15 personen per sessie**.

Uw deelname is van essentieel belang om van deze vernieuwende aanpak een succes te maken. Het systeem berust immers op de **centrale en proactieve bijdrage van het netwerk van verkenners** om de kwetsbare zelfstandigen te helpen.

Als u belangstelling hebt voor het project, kunt u contact opnemen met de VZW "Un pass dans l'impasse", per telefoon op **081/777.870** of per e-mail op [alert@un-pass.be](mailto:alert@un-pass.be)

Wij vermelden ook u dat de Universiteit van Luik en de KULeuven ook deel uitmaken van dit project. Beide Universiteiten hebben zich voorgesteld om verschillende aspecten van ons steunsysteem van zelfstandigen in nood te bestuderen. Deze twee studies zullen deze verschillende thema's betreffen :

- De zelfstandige
- De Verkenner en de psycholoog
- De kosten en winsten

Als deelnemer aan dit project zoudt u mogelijk binnenkort gecontacteerd kunnen worden om aan een online-enquête deel te nemen.

**Wij danken u voor uw aandacht en hopen u spoedig te mogen rekenen tot een nieuwe verkenner van ons Steuninstrument voor Zelfstandigen in Nood!**



